

# Echanges Laboratoires- Commanditaires

**Format simplifié**

**Version : 1.0**



**Création du document en version 0.1**

<b>Titre</b>	Echanges Laboratoires-Commanditaires – Format simplifié
<b>Créateur</b>	Système d'Information sur l'Eau / SANDRE
<b>Sujet</b>	SANDRE ; Scénario d'échange; Echanges Laboratoires-Commanditaires ; Format simplifié
<b>Description</b>	
<b>Editeur</b>	Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
<b>Contributeur</b>	Cellule d'animation SANDRE
<b>Date / Création</b>	19/05/2005
<b>Date / Modification</b>	
<b>Date / Validation</b>	19/05/2005
<b>Type</b>	Text
<b>Format</b>	Microsoft Word
<b>Identifiant</b>	sandre_scenario_simplifie
<b>Langue</b>	Fr
<b>Relation / Est remplacé par</b>	
<b>Relation / Remplace</b>	
<b>Relation / Référence</b>	
<b>Couverture</b>	France
<b>Droits</b>	© Sandre
<b>Version</b>	1.0

## I. AVANT PROPOS

Le domaine de l'eau est vaste, puisqu'il comprend notamment les eaux de surface, les eaux météoriques, les eaux du littoral et les eaux souterraines, et qu'il touche au milieu naturel, à la vie aquatique, aux pollutions et aux usages.

Il est caractérisé par le grand nombre d'acteurs qui sont impliqués dans la réglementation, la gestion et l'utilisation des eaux : ministères avec leurs services déconcentrés, établissements publics comme les agences de l'eau, collectivités locales, entreprises publiques et privées, associations,...

Tous ces acteurs produisent des données pour leurs propres besoins. La mise en commun de ces gisements d'information est une nécessité forte, mais elle se heurte à l'absence de règles claires qui permettraient d'assurer la comparabilité des données et leur échange.

### A. Le Système d'Information sur l'Eau

Le Système d'Information sur l'Eau (SIE) est formé par un ensemble cohérent de dispositifs, processus et flux d'information, par lesquels les données relatives à l'eau sont acquises, collectées, conservées, organisées, traitées et publiées de façon systématique. Sa mise en œuvre résulte de la coopération de multiples partenaires, administrations, établissements publics, entreprises et associations, qui se sont engagés à respecter des règles communes définies par voie réglementaire et contractuelle. Elle nécessite la coordination de projets thématiques nationaux, de projets transverses (SANDRE, SIG,...) et des projets territoriaux.

L'organisation du Système d'Information sur l'Eau, mis en place depuis 1992, est l'objet de la circulaire n°0200107 du 26 mars 2002 qui répartit les rôles entre les différents acteurs publics, Etats et organismes ayant une mission de service public dans le domaine de l'eau.

Le « protocole du Système d'Information Eau », ou « protocole SIE », signé en juin 2003, étend aux processus de production des données le « protocole du Réseau National des Données sur l'Eau » (RNDE), qui date de 1992. Il règle par voie conventionnelle les obligations des acteurs de l'eau qui ont déclaré y adhérer, en matière de production, de conservation et de mise à disposition des données.

La mise en place d'un langage commun pour les données sur l'eau est l'une des composantes indispensables du RNDE / SIE, et constitue la raison d'être du SANDRE, Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau.

### B. Le SANDRE

Le SANDRE est chargé :

1. d'élaborer les **dictionnaires des données**, d'administrer les **nomenclatures communes** au niveau national, d'établir les **formats d'échanges** informatiques de données et de définir **des scénarios d'échanges**
2. de publier les documents normatifs après une procédure de validation par les administrateurs de données SANDRE et d'approbation par le groupe Coordination du Système d'Information sur l'Eau.
3. d'émettre des avis sur la compatibilité au regard des spécifications

## 1. Les dictionnaires de données

Les dictionnaires de données sont les recueils des définitions qui décrivent et précisent la terminologie et les données disponibles pour un domaine en particulier. Plusieurs aspects de la donnée y sont traités :

- sa signification ;
- les règles indispensables à sa rédaction ou à sa codification ;
- la liste des valeurs qu'elle peut prendre ;
- la ou les personnes ou organismes qui ont le droit de la créer, de la consulter, de la modifier ou de la supprimer...

A ce titre, il rassemble les éléments du langage des acteurs d'un domaine en particulier. Le SANDRE a ainsi élaboré des dictionnaires de données qui visent à être le langage commun entre les différents acteurs du monde de l'eau.

## 2. Les listes de référence communes

L'échange de données entre plusieurs organismes pose le problème de l'identification et du partage des données qui leur sont communes. Il s'agit des paramètres, des méthodes, des supports, des intervenants... qui doivent pouvoir être identifiés de façon unique quel que soit le contexte. Si deux producteurs codifient différemment leurs paramètres, il leur sera plus difficile d'échanger des résultats.

C'est pour ces raisons que le SANDRE s'est vu confier l'administration de ce référentiel commun afin de mettre à disposition des acteurs du monde de l'eau une codification unique, support de référence des échanges de données sur l'eau.

## 3. Les formats d'échange informatiques

Les formats d'échange élaborés par le SANDRE visent à réduire le nombre d'interfaces des systèmes d'information que doivent mettre en œuvre les acteurs du monde de l'eau pour échanger des données.

Afin de ne plus avoir des formats d'échange spécifiques à chaque interlocuteur, le SANDRE propose des formats uniques utilisables par tous les partenaires.

## 4. Les scénarios d'échanges

Un scénario d'échanges décrit les modalités d'échanges dans un contexte spécifique. En s'appuyant sur l'un des formats d'échanges du SANDRE, le document détaille la sémantique échangée, décrit les données échangées (obligatoires et facultatives), la syntaxe du ou des fichiers d'échanges et les modalités techniques et organisationnelles de l'échange.

## 5. Organisation du SANDRE

Le SANDRE est animé par une équipe basée à l'Office International de l'Eau à Limoges qui s'appuie, pour élaborer les dictionnaires nationaux, sur les administrateurs de données des organismes signataires du protocole SIE ainsi que sur des experts de ces mêmes

organismes ou d'organismes extérieurs au protocole : Institut Pasteur de Lille, Ecole Nationale de la Santé Publique, Météo-France, IFREMER, B.R.G.M., Universités, Distributeurs d'Eau,...

Pour de plus amples renseignements sur le SANDRE, vous pouvez consulter le site Internet du SANDRE : [www.sandre.eaufrance.fr](http://www.sandre.eaufrance.fr) ou vous adresser à l'adresse suivante :

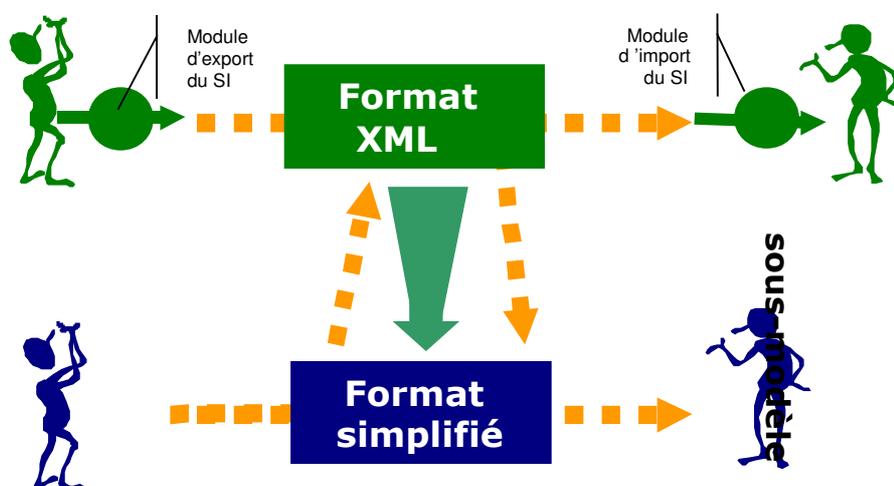
SANDRE - Office International de l'Eau  
15 rue Edouard Chamberland  
87065 LIMOGES Cedex  
Tél. : 05.55.11.47.90 - Fax :  
05.55.11.47.48

## II. INTRODUCTION

Ce document technique s'adresse aux acteurs de l'Environnement qui souhaitent s'inscrire dans une démarche d'informatisation et d'harmonisation de leurs échanges de données avec les Laboratoires d'analyses. Il vise à permettre l'échange informatique de données entre les Commanditaires (donneurs d'ordre, clients) et les Laboratoires.

Ce document répond à la demande d'un format allégé dans le cadre des échanges de données de résultats entre laboratoires d'analyses et commanditaires.

Le format SANDRE simplifié offre aux partenaires d'échanges une lecture plus aisée de leurs fichiers sans outils spécifiques. Ceci dit, la richesse sémantique échangée s'en trouve nettement réduite.



Les termes **DOIT**, **NE DOIT PAS**, **DEVRAIT**, **NE DEVRAIT PAS**, **PEUT**, **OBLIGATOIRE**, **RECOMMANDE**, **OPTIONNEL** ont un sens précis. Ils correspondent à la traduction française de la norme RFC2119 ([RFC2119](#)) des termes respectifs **MUST**, **MUST NOT**, **SHOULD**, **SHOULD NOT**, **MAY**, **REQUIRED**, **RECOMMENDED** et **OPTIONAL**.

## III. PERIMETRE ET IDENTIFICATION DE L'ECHANGE

### C. Les acteurs du système

Acteur	Description
SANDRE	<p>Le SANDRE (Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau) est chargé de définir, administrer et mettre à disposition des partenaires d'échange un ensemble de listes nationales de valeurs codifiées de façon unique et ayant trait au domaine de l'eau.</p> <p>Le SANDRE élabore également des dictionnaires de données et des formats d'échanges informatiques dans le domaine de l'eau.</p> <p>Le SANDRE est d'une part représenté par une équipe administrant ses listes de valeurs au quotidien, au sein d'une base de données de référence. Il est également représenté par un ensemble de groupe d'experts, membres de différents organismes qui se sont engagés dans la mise en place d'un langage commune des données sur l'eau. Ces experts sont sollicités régulièrement afin de faire appel à leur compétence métier pour mettre à jour et vérifier la cohérence de ces listes nationales.</p>
Commanditaires	<p>Le commanditaire correspond à l'acteur qui est à l'origine d'une demande (de prélèvements, d'analyses ou mixte).</p> <p>Le commanditaire est le maître d'ouvrage responsable des prélèvements et analyses commandés au prestataire.</p> <p>Il est par définition l'émetteur d'une demande de prestations.</p>
Prestataires (préleveur et/ou laboratoire)	<p>Le prestataire est l'acteur chargé de traiter les demandes qu'il reçoit de la part d'un commanditaire, de réaliser les prestations définies dans sa demande et de renvoyer ses résultats vers le commanditaire.</p> <p>Le prestataire est, par définition le récepteur d'une demande.</p> <p>Si le prestataire reçoit une demande d'analyses, il joue le rôle (exerce la fonction) de <b>laboratoire</b> d'analyses.</p> <p>S'il reçoit une demande de prélèvements, il joue le rôle (exerce la fonction) de <b>préleveur</b>.</p> <p>S'il reçoit une demande mixte, il joue à la fois le rôle (exerce la fonction) de préleveur et de laboratoire.</p>

## D. Domaine couvert par les messages

### E. Identification des messages

Les références du message relatif à la diffusion des données du référentiel SANDRE sont les suivantes :

Nom du scénario: **«Echanges Laboratoires-Commanditaires»**

Code du scénario: **«EDI\_LABO-FS»**

Version du scénario: **«1.0»**

## V. DESCRIPTION DETAILLEE DE L'ECHANGE

### F. Définitions et lexique employés dans la description détaillée

#### 1. Caractère Obligatoire, facultatif et inutilisé d'un élément

**Le caractère « obligatoire »** (symbole « O ») impose à ce que **l'élément ET la donnée correspondante** soient strictement présents et imbriqués selon l'ordre d'agencement indiqué à la suite de ce document.

Les éléments obligatoires encadrent donc les données élémentaires indispensables à l'échange.

Au sein de chaque figure, le caractère « obligatoire » d'un élément est schématisé par une ligne continue qui encadre le nom de l'élément.

**Le caractère « facultatif »** (symbole « F ») d'un élément signifie que **l'élément OU la donnée** peuvent ne pas être présent dans un fichier d'échange sans pour autant que le fichier perde son caractère valide au regard des spécifications du scénario.

**Le caractère « Inutilisé »** (symbolisé par « I ») d'un élément signifie que celui-ci ne présente aucun intérêt dans ce message.

Un élément inutilisé n'est pas représenté au niveau des figures illustratrices.

#### 2. Nombre d'occurrence d'un élément

Le **nombre minimal et maximal d'occurrence** indique le nombre possible d'éléments successifs pouvant figurer au niveau indiqué, **après avoir supposé** que les éventuels éléments parents de l'élément soient bien présents.

#### 3. Valeurs obligatoires par défaut

Les **valeurs obligatoires par défaut** attribuées à certains éléments doivent se retrouver entre chaque balise correspondante. Elles ne peuvent être modifiées ou omises auxquels cas le fichier d'échange ne sera pas reconnu valide au regard des spécifications de ce message.

#### 4. Formats et longueurs des données

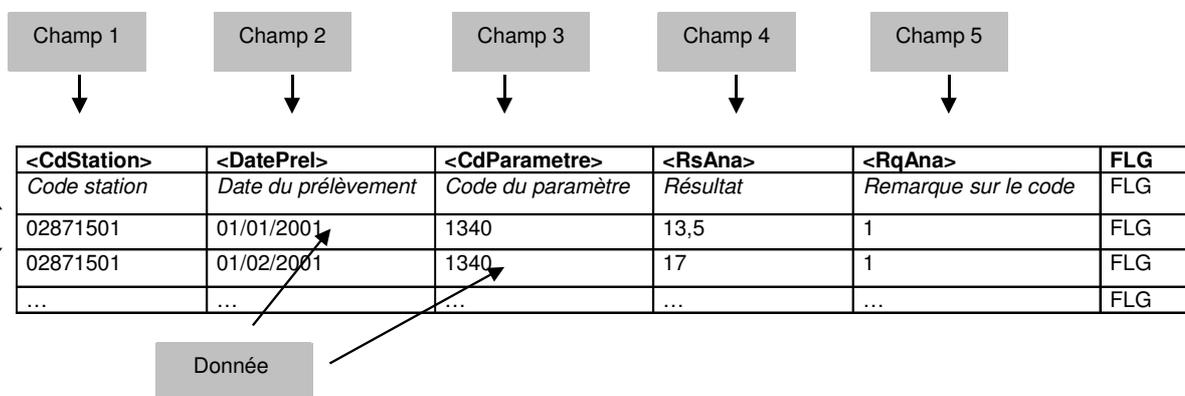
Chaque élément est associé à un format et, le cas échéant, à une longueur maximale des données correspondantes. Le format et la longueur des données sont respectivement renseignés par la suite de ce document au niveau des colonnes « Format » et « Longueur ». Le tableau suivant regroupe les formats de données définis par le SANDRE et ayant été utilisés pour la déclaration des éléments qui composent le message « Diffusion des données du référentiel SANDRE » (cf « Format d'échanges SANDRE: Descriptif du format simplifié » pour de plus amples informations).

Format de données	Détail	Abréviation utilisée
Caractère illimité	Chaîne de caractère alphanumérique de longueur non limitée	T
Caractère limité	Chaîne de caractère alphanumérique de longueur limitée Le caractère « ; » DOIT être proscrit, car il correspond au séparateur de champ.	C
Date	Format Date, le format DOIT obligatoirement être « JJ/MM/AAAA »,	D
Heure	Format Heure, le format DOIT obligatoirement être « hh:mm:ss »,	H
Numérique	Format numérique (le séparateur décimal DOIT obligatoirement être la virgule)	N

## G. Contenu d'un fichier d'échanges

La structure du fichier d'échange au format simplifié a été conçue de manière à pouvoir être élaborée à partir d'outils bureautiques, comme un tableur ou une base de données. Aucun outil complexe ne doit être nécessaire pour produire ou lire un fichier à ce format.

L'approche retenue a été de constituer un fichier colonné avec un enregistrement par ligne et une donnée par colonne, c'est à dire un format "Tableau".



Chaque colonne (ou champ) est constituée d'une donnée identifiée et définie par le SANDRE (le langage commun).

Un entête, constitué de deux lignes, précède le premier enregistrement du fichier d'échanges. Il permet de définir le champ que contient la colonne :

- la première ligne contient le code permettant à un système d'information d'identifier automatiquement le champ correspondant,
- la seconde ligne contient un libellé explicite du contenu du champ pour une lecture par un utilisateur.

Le séparateur de champ est le caractère point-virgule ( ; ).

Le séparateur entre deux enregistrements est la présence du mot « FLG » + retour à la ligne.  
Ce mode permet de s'assurer que la fin de ligne est obtenue.

## H. Description des données contenues dans une demande de prestations

Code colonne	Libellé	Format	Lg	C.	Commentaires
<CdDemandeCommanditaire>	Code de la demande chez le commanditaire	C	100	O	
<TypeDemande>	Type de demande	C	1	O	<b>Valeur / Libellé</b> 1 : Demande de prélèvement(s) 2 : Demande d'analyse(s) 3 : Demande mixte
<Commanditaire/CdIntervenant>	Code de l'intervenant commanditaire	C	17	O	Code de l'intervenant. Le code est complété par l'origine du code indiqué dans la colonne <CdIntervenantschemeAgencyID>
<CommanditaireschemeAgencyID>	Origine du code Intervenant commanditaire	C	10	O	Valeurs possibles : 'SANDRE' 'SIRET'
<CdPrelevement>	Code du prélèvement	C	100	O	
<Preleveur/CdIntervenant>	Code de l'intervenant preleveur	C	17	O	
<PreleveurschemeAgencyID>	Origine du code Intervenant preleveur	C	10	O	Valeurs possibles : 'SANDRE' 'SIRET'
<DatePrel>	Date du prélèvement à réaliser	D		O	Format JJ/MM/AAAA
<DelaiPrel>	Délai exprimé en jour pour réaliser le prélèvement	N		O	
<CdStationPrelevement>	Code de la station de prelevement	C	50	O	
<CdStationPrelevementschemeAgencyID>	Origine du code de la station de	C	2	O	<b>Code / Libellés</b> <b>0</b> : Origine du code inconnue

	prelevement				<p><b>1</b> : Code national attribué par les Agences de l'Eau pour les Eaux de Surface</p> <p><b>2</b> : Code national attribué pour SISE'EAU</p> <p><b>3</b> : Code national attribué pour la BSS/ADES</p> <p><b>4</b> : Code national attribué par l'IFREMER pour QUADRIGE</p> <p><b>10</b> : Code local attribué par le(s) maitre(s) d'ouvrage(s) ou responsable(s) de la station de prélèvement</p> <p><b>11</b> : Code local attribué par le commanditaire de la demande</p> <p><b>12</b> : Code local attribué par l'intervenant chargé du prélèvement</p> <p><b>13</b> : Code local attribué par le laboratoire d'analyses</p>
<CdLocalPrelevement>	Code de la localisation de prélèvement			F	
<CdLocalPrelevementschemeAgencylID>	Origine du code de la localisation de prélèvement	C	2	F	<p><b>Code / Libellés</b></p> <p><b>0</b> : Origine du code inconnue</p> <p><b>1</b> : Code national attribué par les Agences de l'Eau pour les Eaux de Surface</p> <p><b>2</b> : Code national attribué pour SISE'EAU</p> <p><b>3</b> : Code national attribué pour la BSS/ADES</p> <p><b>4</b> : Code national attribué par l'IFREMER pour QUADRIGE</p> <p><b>10</b> : Code local attribué par le(s) maitre(s) d'ouvrage(s) ou responsable(s) de la station de prélèvement</p> <p><b>11</b> : Code local attribué par le commanditaire de la demande</p> <p><b>12</b> : Code local attribué par l'intervenant chargé du prélèvement</p> <p><b>13</b> : Code local attribué par le laboratoire d'analyses</p>

<CdSupport>	Code du support	C	3	O	
<Laboratoire/CdIntervenant>	Code de l'intervenant laboratoire	C	17	O	
<LaboratoireschemeAgencyID>	Origine du code de l'intervenant laboratoire	C	10	O	<b>Valeurs possibles :</b> 'SANDRE' 'SIRET'
<InsituAna>	Type d'analyse	C	1	O	<b>Valeur / Libellé</b> 0 : Localisation inconnue 1 : In situ 2 : Laboratoire
<CdParametre>	Code du paramètre	C	5	O	y compris les paramètres environnementaux
<CdUnite>	Code de l'unité de référence	C	5	O	
<CdFractionAnalysee>	Code de la fraction analysée	C	3	O	
<CdMethode>	Code de la méthode d'analyse	C	5	F	
<FLG>	Fin de ligne	O		O	Fin de ligne : FLG

Ci-joint un exemple:

```
<CdDemandeCommanditaire>;<TypeDemande> ;<Commanditaire/CdIntervenant> ;<CommanditaireschemeAgencyID> ;<CdPrelevement> ;<Preleveur/CdIntervenant> ;<PreleveurschemeAgencyID> ;<DatePrel> ;<DelaiPrel> ;<CdStationPrelevement> ;<CdStationPrelevementschemeAgencyID> ;<CdLocalPrelevement> ;<CdLocalPrelevementschemeAgencyID> ;<CdSupport> ;<Laboratoire/CdIntervenant> ;<LaboratoireschemeAgencyID> ;<InsituAna> ;<CdParametre> ;<CdUnite> ;<CdFractionAnalysee> ;<CdMethode><FLG>
```

Code de la demande chez le commanditaire;Type de demande;Code Intervenant commanditaire;Origine du code Intervenant commanditaire;Code du prélèvement;Code Intervenant preleveur;Origine du code Intervenant preleveur;Date du prélèvement à réaliser; Délai de prélèvement ; Code Station de prelevement;Origine du code Station de prelevement;Code Localisation de prélèvement;Origine du code Localisation de prélèvement;Code du support;Code Intervenant laboratoire;Origine du code Intervenant laboratoire;Type Analyse;Code du paramètre;Code Unité de référence;Code Fraction analysée;Code Méthode Analyse;Résultat Analyse;Code remarque Analyse;Accréditation Analyse;Fin de ligne

```
331 ;1 ;0417510017350681700027 ;SIRET ;AZA-AA ;12342222222 ;SIRET ;19/01/2005 ;0 ;30 ;04175100 ;1 ; ;3 ;12342222222 ;SIRET ;1 ;1350 ;160 ;23 ;1230 ;FLG
```

## I. Description des données contenues dans un fichier d'envoi de résultats

Code colonne	Libellé	Format	Lg	C.	Commentaires
<CdDemandeCommanditaire>	Code de la demande chez le commanditaire	C	100	O	
<TypeDemande>	Type de demande	C	1	O	<b>Valeur / Libellé</b> 1 : Demande de prélèvement(s) 2 : Demande d'analyse(s) 3 : Demande mixte
<Commanditaire/CdIntervenant>	Code de l'intervenant commanditaire	C	17	O	Code de l'intervenant. Le code est complété par l'origine du code indiqué dans la colonne <CdIntervenantschemeAgencyID>
<CommanditaireschemeAgencyID>	Origine du code Intervenant commanditaire	C	10	O	Valeurs possibles : 'SANDRE' 'SIRET'
<CdPrelevement>	Code du prélèvement	C	100	O	
<Preleveur/CdIntervenant>	Code de l'intervenant preleveur	C	17	O	
<PreleveurschemeAgencyID>	Origine du code Intervenant preleveur	C	10	O	Valeurs possibles : 'SANDRE' 'SIRET'
<DatePrel>	Date du prélèvement à réaliser	D		O	Format JJ/MM/AAAA
<CdStationPrelevement>	Code de la station de prelevement	C	50	O	
<CdStationPrelevementschemeAgencyID>	Origine du code de la station de prelevement	C	2	O	<b>Code / Libellés</b> <b>0</b> : Origine du code inconnue <b>1</b> : Code national attribué par les Agences de l'Eau pour les Eaux de Surface <b>2</b> : Code national attribué pour SISE'EAU

					<p><b>3</b> : Code national attribué pour la BSS/ADES</p> <p><b>4</b> : Code national attribué par l'IFREMER pour QUADRIGE</p> <p><b>10</b> : Code local attribué par le(s) maitre(s) d'ouvrage(s) ou responsable(s) de la station de prélèvement</p> <p><b>11</b> : Code local attribué par le commanditaire de la demande</p> <p><b>12</b> : Code local attribué par l'intervenant chargé du prélèvement</p> <p><b>13</b> : Code local attribué par le laboratoire d'analyses</p>
<CdLocalPrelevement>	Code de la localisation de prélèvement			F	
<CdLocalPrelevementschemeAgenc yID>	Origine du code de la localisation de prélèvement	C	2	F	<p><b>Code / Libellés</b></p> <p><b>0</b> : Origine du code inconnue</p> <p><b>1</b> : Code national attribué par les Agences de l'Eau pour les Eaux de Surface</p> <p><b>2</b> : Code national attribué pour SISE'EAU</p> <p><b>3</b> : Code national attribué pour la BSS/ADES</p> <p><b>4</b> : Code national attribué par l'IFREMER pour QUADRIGE</p> <p><b>10</b> : Code local attribué par le(s) maitre(s) d'ouvrage(s) ou responsable(s) de la station de prélèvement</p> <p><b>11</b> : Code local attribué par le commanditaire de la demande</p> <p><b>12</b> : Code local attribué par l'intervenant chargé du prélèvement</p> <p><b>13</b> : Code local attribué par le laboratoire d'analyses</p>
<CdSupport>	Code du support	C	3	O	
<Laboratoire/CdIntervenant>	Code de l'intervenant laboratoire	C	17	O	

<LaboratoireschemeAgencyID>	Origine du code de l'intervenant laboratoire	C	10	O	<b>Valeurs possibles :</b> 'SANDRE' 'SIRET'
<InsituAna>	Type d'analyse	C	1	O	<b>Valeur / Libellé</b> 0 : Localisation inconnue 1 : In situ 2 : Laboratoire
<CdParametre>	Code du paramètre	C	5	O	y compris les paramètres environnementaux
<CdUnite>	Code de l'unité de référence	C	5	O	
<CdFractionAnalysee>	Code de la fraction analysée	C	3	O	
<CdMethode>	Code de la méthode d'analyse	C	5	F	
<RsAna>	Résultat d'analyse	N			Le séparateur décimal est obligatoirement la virgule
<RqAna>	Code remarque de l'analyse	C	2		<b>Valeur / Libellé</b> 0 : analyse non faite 1 : domaine de validité 2 : inférieur au seuil de détection 3 : supérieur au seuil de saturation 4 : présence ou absence 5 : incomptable 6 : Taxons non individualisables 7 : Traces < seuil de quantification et > seuil de détection) 8 : Dénombrement > résultat 9 : Dénombrement < résultat 10 : inférieur au seuil de quantification
<AccreAna>	Accréditation de l'analyse	C	1		<b>Valeur / Libellé</b> 1 : ACCREDITE 2 : NON ACCREDITE
<FLG>	Fin de ligne	O		O	Fin de ligne : FLG

Ci-joint un exemple:

```
<CdDemandeCommanditaire>;<TypeDemande>;<Commanditaire/CdIntervenant>;<CommanditaireschemeAgencyID>;<CdPrelevement>;<Preleveur/CdIntervenant>;<PreleveurschemeAgencyID>;<DatePrel>;<CdStationPrelevement>;<CdStationPrelevementschemeAgencyID>;<CdLocalPrelevement>;<CdLocalPrelevementschemeAgencyID>;<CdSupport>;<Laboratoire/CdIntervenant>;<LaboratoireschemeAgencyID>;<InsituAna>;<CdParametre>;<CdUnite>;<CdFractionAnalysee>;<CdMethode>;<RsAna>;<RqAna>;<AccreAna>;<FLG>  
Code de la demande chez le commanditaire;Type de demande;Code Intervenant commanditaire;Origine du code Intervenant commanditaire;Code du prélèvement;Code Intervenant preleveur;Origine du code Intervenant preleveur;Date du prélèvement réalisé;Code Station de prelevement;Origine du code Station de prelevement;Code Localisation de prélèvement;Origine du code Localisation de prélèvement;Code du support;Code Intervenant laboratoire;Origine du code Intervenant laboratoire;Type Analyse;Code du paramètre;Code Unité de référence;Code Fraction analysée;Code Méthode Analyse;Résultat Analyse;Code remarque Analyse;Accréditation Analyse;Fin de ligne  
20002527800017_22240001200118_SQE528_224;3;20002527800017;SIRET;08294X0009/P_3_2016_40_22240001200118;22240001200118;SIRET;19/01/2017;08294X0009/P;3;08294X0009/P;3;3;;;1;1410;X;0;;1;1;1;FLG  
20002527800017_22240001200118_SQE528_224;3;20002527800017;SIRET;08294X0009/P_3_2016_40_22240001200118;22240001200118;SIRET;19/01/2017;08294X0009/P;3;08294X0009/P;3;3;;;1;1424;X;0;;1;1;1;FLG  
20002527800017_22240001200118_SQE528_224;3;20002527800017;SIRET;08294X0009/P_3_2016_40_22240001200118;22240001200118;SIRET;19/01/2017;08294X0009/P;3;08294X0009/P;3;3;;;1;1423;X;0;;1;1;1;FLG  
20002527800017_22240001200118_SQE528_224;3;20002527800017;SIRET;08294X0009/P_3_2016_40_22240001200118;22240001200118;SIRET;19/01/2017;08294X0009/P;3;08294X0009/P;3;3;;;1;1425;X;0;;7;1;1;FLG
```

## V. TABLE DES MATIERES

<b>I.AVANT PROPOS.....</b>	<b>3</b>
A.Le Système d'Information sur l'Eau.....	3
B.Le SANDRE.....	3
1.Les dictionnaires de données .....	4
2.Les listes de référence communes .....	4
3.Les formats d'échange informatiques.....	4
4.Les scénarios d'échanges.....	4
5.Organisation du SANDRE.....	4
<b>II.INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>III.PERIMETRE ET IDENTIFICATION DE L'ECHANGE.....</b>	<b>7</b>
C.Les acteurs du système.....	7
D.Domaine couvert par les messages.....	8
E.Identification des messages.....	8
<b>IV.DESCRPTION DETAILLEE DE L'ECHANGE.....</b>	<b>9</b>
F.Définitions et lexique employés dans la description détaillée.....	9
1.Caractère Obligatoire, facultatif et inutilisé d'un élément.....	9
2.Nombre d'occurrence d'un élément.....	9
3.Valeurs obligatoires par défaut.....	9
4.Formats et longueurs des données.....	9
G.Contenu d'un fichier d'échanges.....	10
H.Description des données contenues dans une demande de prestations.....	12
I.Description des données contenues dans un fichier d'envoi de résultats.....	15
<b>V.TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>19</b>